



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs d'Académie-
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70

Dossier suivi par

Ludovic LEGRY,
IA-IPR de mathématiques
Doyen du collège des IA-IPR

Ludovic.legry@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Amiens, le 7 mai 2020

Le collège des IA-IPR
De l'académie d'Amiens

A

Mesdames et Messieurs les enseignants
S/C Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Mise en œuvre des apprentissages pour la période du 18 mai au 4 juillet 2020

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Nous vous espérons en tout premier lieu en bonne santé ainsi que vos proches. Nous vous renouvelons nos sincères remerciements pour la qualité du travail engagé, pour votre réactivité et votre adaptabilité qui ont permis d'œuvrer collectivement à la réussite des élèves.

La fin du confinement a été annoncée pour le 11 mai, date à laquelle les écoles primaires rouvriront. Le retour des élèves sera progressif et, à l'heure actuelle, des incertitudes demeurent notamment sur les incidences liées à la « couleur » de chaque département dans le suivi réalisé par les autorités sanitaires. Il n'en reste pas moins qu'il nous faut préparer dès maintenant cette dernière période de l'année scolaire.

Ce courrier en précise les enjeux pédagogiques ; il sera suivi dans les jours et les semaines à venir par des messages spécifiques aux différentes disciplines.

Pour l'École, il s'agit d'abord de retisser un lien qui a pu se distendre malgré tous nos efforts. Il convient de continuer à relever collectivement le défi de la continuité pédagogique. Si la phase de confinement a prouvé notre capacité à être réactifs, à nous mobiliser et à être inventifs pour faire l'École autrement, il n'en demeure pas moins que certains élèves rencontrent des difficultés évidentes pour maintenir un travail à distance, pour des raisons diverses.

Dans ce contexte inédit et exceptionnel, il faut nous adapter dans la durée et faire des choix.

Lorsque les établissements ouvriront leurs portes, nous aurons pour mission :

- D'accueillir les élèves volontaires dans le respect du protocole sanitaire
- De penser le télétravail pour les élèves et les personnels vulnérables qui resteront à leur domicile
- De mettre en œuvre et d'articuler diverses modalités de travail
- De veiller au suivi et à l'orientation des élèves
- D'appliquer les mesures relatives aux examens et à la certification, quand les textes seront définitivement connus.

Le collège des IA-IPR tient à affirmer qu'il faudra accepter de ne pas terminer les programmes, qu'il ne sera pas possible de conduire des évaluations sommatives et des examens selon les usages habituels, ni de conserver un travail simultané et continu avec chaque classe entière.

La DGESCO a élaboré des fiches précisant les attendus de fin d'année pour chaque niveau au collège. Ces documents pourront être éventuellement complétés par les IA-IPR en fonction des impératifs disciplinaires.

La communication vers les familles et les élèves doit être transparente, explicite, de manière à les rassurer sur l'organisation, le déroulement et les attendus de fin d'année. Il faut leur permettre de se projeter pour aborder au mieux cette période puis la rentrée de septembre.

L'implication, le travail et les réussites de chaque élève doivent être valorisés. Il est nécessaire d'identifier les fragilités pour mieux cibler les remédiations à conduire. Le degré de maîtrise des compétences reste le repère qui servira à personnaliser au mieux le parcours de formation.

Si le cas des classes à examen peut être abordé différemment, pour tous les autres niveaux, les évaluations sommatives ne semblent pas opportunes. Ce qui compte, c'est que chaque élève puisse situer ce qu'il sait et ce qu'il sait faire, puisse savoir sur quoi il doit progresser, et sache explicitement comment procéder pour progresser. Somme toute, ce que vous faites déjà régulièrement.

En référence à la circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages, « Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves. »

Les recommandations formalisées dans le courrier qui vous a été adressé en date du 30 mars ayant pour objet « l'évaluation des élèves en situation de confinement sanitaire » sont toujours un point d'appui.

3/4

Dans cette période de transition, entre le mois de mai et le 4 juillet, il s'agit de :

- S'appuyer sur l'existant pour garder les repères (temporels, outils, communication) ;
- Capitaliser le travail engagé par tous pendant la période de confinement ;
- Maintenir l'équilibre en régulant la quantité et le rythme de travail ;
- Veiller à une articulation adaptée entre le travail en distanciel et le travail en présentiel ;
- Personnaliser au mieux les parcours pour que chaque élève y trouve son compte :
 - o Ceux qui ont été assidus et productifs ;
 - o Ceux pour lesquels nous avons moins de traces d'activité pour des raisons diverses.

Quels que soient les scénarii retenus dans les établissements, les alternatives d'organisation portent sur le choix :

- De l'articulation entre le présentiel et le distanciel (synchrone et asynchrone) ;
- De la composition des groupes pour les élèves présents en établissement ;
- De l'emploi du temps des enseignants et des élèves ;
- De la nature des activités proposées aux élèves.

Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'établissement. Il conviendra de réfléchir collectivement à l'articulation entre les différentes modalités de travail en présentiel et en distanciel afin de tenir compte des contraintes et des réalités locales.

Après plusieurs semaines de confinement, la priorité est d'établir un diagnostic scolaire pour chaque élève. Il a en effet été relevé par nombre d'entre vous que les collégiens comme les lycéens ont eu un temps d'adaptation aux nouvelles modalités de travail puis ont développé pour certains de nouvelles compétences alors que d'autres ont décroché.

Dans le but d'établir ce diagnostic, une entrée par l'autonomie peut être appréhendée selon trois axes :

- Matérielle – organisationnelle : elle concerne l'environnement d'apprentissage (possession de matériel, connexions, gestion de l'espace et du temps)
- Méthodologique – procédurale : elle concerne l'appropriation des outils, des supports, des médias, le travail « solidaire » : élèves mis en réseau, tutorat, co évaluation ...
- Cognitive : cela concerne l'activité d'apprentissage (les savoirs, les connaissances, les notions, les savoirs faire, les méthodes.) Elle est de nature transversale et disciplinaire.

4/4

Les consignes sanitaires rendent de facto très complexes certains enseignements. Il faut réfléchir à la façon dont chacun peut contribuer à cet effort collectif et accepter de faire, pour un temps, un « pas de côté ». Il faut oser faire autrement pour garder le cap et garantir le sens des apprentissages dans cette période.

Nous savons que des interrogations demeurent sur la question des examens. Les corps d'inspection et la Division des Examens et des Concours travaillent en étroite collaboration afin de pouvoir vous informer dès la parution des textes qui en préciseront le cadre.

Vos interrogations sont légitimes, soyez assurés que nous sommes en alerte, nous serons donc réactifs dans ce qui nous est possible d'anticiper et de prévoir pour vous accompagner au mieux.

Nous vous remercions pour votre mobilisation et votre engagement auprès des élèves qui méritent, plus que jamais, que nous soyons à la hauteur des enjeux scolaires et sociétaux.

Pour le collège des IA-IPR



Ludovic LEGRY
Doyen du collège des IA-IPR